

Les Fonds De Solidarité Pour Le Développement (FONSDEV) Une Expérience Des Caisses Villageoises D'épargne Et De Crédit Dans L'hinterland De La Ville De Kananga Au Kasai-Central, En RD Congo

Tshibangu Kabundama Valentin

Chef De Travaux, Institut Supérieur De Développement Rural

Abstract

In the hinterland of the town of Kananga in the Kasai-Central Province, farmers, faced with multiple problems, had imitated and initiated village savings and credit funds, called "Solidarity Funds for Development" (FONSDEV) which were supported by the African Institute for Economic and Social Development (INADES). In the hinterland of Kananga, these solidarity funds are no longer functional in 10 villages. In this reflection, knowing why and how these initiatives are not sustainable while they are exit routes in the peasant environment to the extent that collective financial investment proves essential for development within the framework of the 145 program rural territories in DR Congo. Thus, the peasant experience in this matter in the Kananga hinterland can serve as a lesson, because the financial market will always be a problem in the future program in the rural territories of the country

Keywords: Fonds De Solidarité, Développement, Expérience Des Caisses Villageoises

Résumé.

Dans l'hinterland de la ville de Kananga en Province du Kasai-Central, les paysans et paysannes, confrontés à de multiples problèmes avaient imité et initié des caisses villageoises d'épargne et de crédit, dénommées « Fonds de Solidarité pour le Développement » (FONSDEV) qui étaient accompagnées par l'Institut Africain pour le Développement Economique et Social, (INADES). Dans l'hinterland de Kananga, ces fonds de solidarité ne plus fonctionnels dans 10 villages.

Dans cette réflexion, savoir pourquoi et comment ces initiatives n'est pas durables alors qu'elles sont en milieu paysan des voies de sortie dans la mesure où l'investissement financier collectif s'avère essentiel pour le développement dans le cadre du programme de 145 territoires ruraux en RD Congo.

Ainsi, l'expérience paysanne en cette matière dans de l'hinterland de Kananga peut-elle servir de leçon, car le marché financier sera toujours un problème dans le programme futur dans les territoires ruraux du pays.

INTRODUCTION.

Le développement des communautés rurales a fait couler beaucoup d'encre et de théories. Des expériences tentées çà et là ont servi des sources d'inspiration avec des retombées positives ou négatives. Dans

son « Essai sur la Modernité et l'Anti-Modernité », Bastide R.¹ estimait comme d'autres auteurs que les pays en développement devraient à mettre sur pied des modèles de développement adaptés à leur culture et à leur tradition ; d'autres par contre, soutenaient qu'il fallait stimuler la croissance économique.

Mais au Kasai-Central, des cas de frustration et de découragement à répétition ont été vécus. La caisse d'épargne du Congo, une institution financière publique, a déçu ses membres et bien avant, les coopératives d'épargne et de crédit des années 1990 avaient ruiné la confiance de la population. Devant cette situation, des paysans regroupés en association ont mis sur pieds des systèmes aussi variés que possible de micro crédit à l'échelle du village, systèmes fondés sur la confiance et la solidarité encore agissante en fonction des relations de proximité, car tout le monde connaît tout le monde.

Mais toutefois, un problème se pose au niveau de la consolidation et de l'institutionnalisation du système afin qu'il s'intègre dans le cadre macro sociologique de la province. Il demeure néanmoins vrai que beaucoup de personnes voyaient en ces structures une stratégie pour un développement durable au regard du seul examen des avantages qu'elles procurent sans porter suffisamment d'attention aux revers de leurs médailles. En effet, la circulation de la monnaie comme étalon d'échange a fait apparaître quatre types de marchés qui sont interdépendants, à savoir le marché de l'emploi, le marché des biens et services, celui de la technologie et enfin celui du marché financier qui concerne cette réflexion.

La ristourne d'argent et sa forme mieux élaborée au niveau paysan « *les Fonds de solidarité pour le développement* » (FONSDEV) ces fonds auraient été un de ces modèles tant attendus. Cependant ce modèle, examiné du point de vue sociologique comme fait social, a des connexions avec d'autres aspects de la vie politique, économique, sociale et culturelle qui le rendent instable et par conséquent peu durable. La politique voit dans la ristourne un moyen d'atteindre l'amélioration des conditions socio-économiques ; la société fait de ces structures un cadre d'expression de la solidarité, car les membres des associations organisent la ristourne aussi bien d'argent que celle de l'énergie de travail et se constituent en mains-d'œuvre agricole. D'où l'importance de la monnaie comme médium d'échange.

Dès lors, cette réflexion portera sur le marché de l'argent, la ristourne d'argent et enfin sur l'expérience des caisses villageoises d'épargne et de crédit, appelées « Fonds de Solidarité pour le Développement » (FONSDEV) et finalement une conclusion envisagera les perspectives d'avenir.

Pour la réaliser, nous avons eu des entretiens avec des responsables des structures, des membres des organes, nous avons également consulté des documents de gestion et d'organisation.

1. Le marché de l'argent en Afrique d'avant la colonisation.

D'après Pierre Mouandjo B. Lewis², les colonisateurs avaient introduit l'usage de la monnaie dans les colonies qui s'était substituée au système traditionnel de troc, de paiement en nature et d'autres unités monétaires comme la poudre d'or et les cauris. En ce temps-là, les colonisateurs visaient essentiellement à encourager la production et l'exportation des denrées commerciales ainsi que l'importation des produits manufacturiers européens.

D'après le même auteur, l'usage de plus en plus répandu de la monnaie avait eu pour conséquences majeures l'apparition des institutions bancaires, lesquelles jouissaient du monopole dans le domaine financier. Ces banques ont eu une action préjudiciable au développement économique des colonies pour

¹ BASTIDE, R., « Prométhée ou son vautour. Essai sur la Modernité et l'Anti-Modernité », in *Archives Internationales de la coopération et du développement*, n° 36, juillet-Décembre 1974, pp. 6-21.

² MOUANDJO P. LEWIS B., *Crise et croissance en Afrique*, Harmattan, Paris 1993.

trois raisons principales :

- Elles investissaient tous les capitaux, y compris les économies africaines en Europe, favorisant ainsi la formation du capital, et par conséquent le développement des pays riches aux dépens des colonies déjà très pauvres ;
- Une politique discriminatoire était appliquée à l'endroit des entrepreneurs africains en matière de prêt. Les conditions des garanties hypothécaires excluaient ces derniers ;
- Les banques étant l'apanage exclusif des européens, les africains se voyaient refuser la possibilité d'acquérir une formation et de l'expérience dans ce domaine vital.

Ainsi, les africains se voyant de plus en plus pauvres devant les européens de plus en plus riches, avaient mis sur pied plusieurs mécanismes de protestation de cet ordre économique où ils voyaient un déséquilibre entre leurs besoins et les moyens dont ils disposaient pour les satisfaire. En outre, on reconnaît que la faiblesse du commerce entretenu par les africains et parfois la faiblesse de leur production, les avaient amenés à défendre collectivement leurs intérêts par le refus de vente des produits locaux, comme le cacao ou encore le refus d'une culture comme celle du coton dans certaines provinces de la République Démocratique du Congo.

Une littérature abondante et récente fait référence au pouvoir d'achat dont le salaire comme élément de justification a entraîné l'apparition de la ristourne d'argent dans les milieux professionnels.

Nous ajoutons que même en période post colonial, cette situation a continué à perdurer.

Mais cet auteur insiste sur le fait que toute tentative d'étude de ce phénomène par le seul fait de la crise interne, en le séparant de l'évolution des besoins des centres dominants est vouée à l'échec.³

2. La Ristourne d'argent comme fait social.

La problématique du développement de notre pays en général et des milieux ruraux en particulier présente un problème crucial, à savoir la faiblesse de l'épargne, causée par ailleurs par le niveau très bas des revenus par tête d'habitant. A la base de cette faiblesse, on découvre entre autres l'insuffisance manifeste de l'épargne dans le processus de formation du capital, alors que celle-ci est un des atouts indispensables pour amorcer un processus de développement local.

Sous l'administration coloniale, le Congo est passé d'une civilisation essentiellement agraire et rurale à une économie marchande et monétarisée, appelée à se développer en milieu urbain. Dans ce nouvel environnement, la femme n'avait plus à assumer les travaux qu'elle faisait au village, les revenus familiaux étant théoriquement garantis par le seul travail salarié du mari. Même après l'indépendance, dans les ménages où les femmes devaient participer aux revenus familiaux, il n'était pas rare de voir celles-ci s'adonner en ville aux cultures maraîchères, jetant pour ainsi dire les premières bases de l'économie informelle.⁴ Dans ces conditions, la ristourne d'argent avait pris naissance aussi bien pour les femmes que pour les hommes dans le milieu professionnel et au village. Analysée en tant que telle, la pratique de la ristourne est à la fois et en même temps un fait historique, total et global pour reprendre l'expression chère à Durkheim. D'où, il s'avère utile de définir son contour.

³ MOUANDJO, P., *op.cit.*, p. 30.

⁴ KABUYA KALALA, François, « Entrepreneuriat féminin et micro-finance en RDC : un état des lieux », in *Congo Afrique*, n° 408, p. 358.

2.1. Tentative de définition

La pratique de la ristourne d'argent est une forme spéciale qui a vu le jour avec la colonisation et plus particulièrement avec le travail salarié. Actuellement, il existe plusieurs formes de ristournes dont il ne sera pas question dans cet exposé. Il s'agit par exemple de la ristourne d'énergie de travail, de la ristourne des tôles, d'habits, etc.

La ristourne rotative d'argent est, de nos jours, la forme la plus répandue de l'épargne et de crédit. Elle se nomme « Likelemba en Lingala, Tshinkidimba en Tshiluba... » Nous en donnons quelques aspects : c'est une association de deux ou plusieurs individus qui, périodiquement, se cotisent pour un montant bien déterminé. La somme de ces quoteparts sera distribuée à chacun d'eux à tour de rôle. L'ordre de distribution ainsi que la périodicité sont fixés de commun accord par les membres et ce, jusqu'à l'épuisement du cycle. Analysée de près, cette association à l'instar des institutions d'épargne et de crédit assume le rôle de collecteur et de prêteur. Cette pratique fait apparaître une dualité qui existe entre cette association d'origine traditionnelle et les institutions de type moderne. Il s'agit là d'un type d'économie dite populaire face à une économie du type formel.

A ce propos, Muamba Kabwasa a défini la ristourne comme étant une institution d'origine traditionnelle, caractérisée, à la fois, par l'entraide mutuelle et conséquemment par la confiance mutuelle entre les membres de l'association.⁵ Du point de vue du bénéficiaire, Muamba⁶ note encore que ces quotes-parts constituent un véritable crédit et une épargne selon les cas, consentie par les autres membres, qui de ce fait, apparaissent comme des épargnants.

L'organisation morale de l'association dénote un certain conformisme social, c'est-à-dire que chaque membre est tenu de respecter les normes du groupe. Ce qui sous-entend une prise de conscience rigoureuse au niveau individuel et collectif. Cette prise de conscience, délibérée au départ, est soutenue dans une grande mesure par une pression sociale. Il y a là une disposition morale, forgée selon l'esprit de l'association, qui est un apport positif tant pour l'individu que pour le groupe.

Du point de vue économique, les objectifs poursuivis sont apparents et constituent le but de l'épargne ou du crédit. Les raisons sont multiples et divergentes. Mais elles se résumeraient en besoins de production et de consommation. Ce qui est évident, c'est que les personnes sujettes à cette pratique manifestent le désir d'accéder à un niveau de vie qui dépasse le seuil habituel de leur environnement socioéconomique. En effet, l'endettement est pour beaucoup de gens et dans beaucoup de milieux un fait courant, car le salaire ne permet pas tout le temps de couvrir les deux bouts du mois.

2. 2. Quelques principes de fonctionnement de la ristourne d'argent

Le travail sur le terrain a révélé quelques principes qui président à la mise en place des fonds de solidarité pour le développement, dont voici quelques-uns :

1. La ristourne s'implante partout où les membres en expriment le désir ;
2. Elle n'a pas à proprement parler de siège social ;
3. Les relations face à face et la confiance mutuelle assurent la cohésion ;
4. Le suivi est tacite, constant et permanent ;
5. Le règlement est très souvent verbal et revisité constamment pour être assimilé par tous les membres ;
6. La participation offre une garantie d'épargner et d'obtenir du crédit. Ces principes présentent quelques

⁵ MUAMBA KABWASA, *Le Likelemba, frein ou moteur aux habitudes d'épargne*. Travail de fin d'études, Institut Supérieur d'Etudes Sociales (I.S.E.S.) Bukavu, 1975-1976, p. 32 (inédit)

⁶ Idem p34

inconvenients, à savoir :

7. L'ordre de succession quand il est perturbé, provoque quelques conflits ;
8. Le règlement verbal n'est pas toujours rassurant ;
9. La ristourne à longue durée a posé des problèmes : non remboursement, oubli, etc. ;
10. Quand un membre est irrégulier, il provoque un manque à gagner pour la structure et les épargnants.

De ce qui précède, il découle que la ristourne rotative d'argent est un phénomène bien présent dans l'environnement socioéconomique du Kasai où les banques et les institutions de micro finance ne sont pas accessibles aux paysans éloignés de centres urbains. En 2013, il y avait à peine 3 banques et deux institutions de micro finance agréées. La ristourne comble tant soit peu le vide créé par les institutions bancaires classiques. Sa portée comme structure d'entraide reste faible. Un autre phénomène social la complète sans la remplacer, c'est le fonds de solidarité pour le développement (FONSDEV).

3. Les Fonds de Solidarité pour le Développement (FONSDEV)

Ces caisses ont une origine. Elles ont émergé dans des circonstances précises et avaient une organisation et un mode fonctionnement dont on peut s'inspirer lors qu'on met sur pied une expérience analogue, voilà ce qui sera décrit ci-après.

3.1. Leur origine

L'absence de structures de micro finance et des institutions de micro finance en milieu rural avait conduit le réseau « INADES : Institut Africain pour le Développement Economique et Social : », présent dans 10 pays africains à lancer les fonds de solidarité pour le développement. Le principe de base est la solidarité entre les citadins et les ruraux. En effet, les fonds de solidarité pour le développement ont réveillé l'élan de solidarité des ressortissants du milieu d'implantation vivant en ville en faveur de leurs frères et sœurs restés aux villages.

Les premières expériences dans ce domaine ont été prises en charge par les ressortissants de la province de Bandundu vivant à Kinshasa, qui avaient libéré l'épargne de parrainage. La semaine nationale de micro finance fut une occasion de lancer ce vaste mouvement de solidarité entre les villes et les villages. On peut affirmer que c'est à l'INADES que revient le mérite de cette expérience. En effet, après avoir accordé une attention particulière aux domaines des techniques agricoles, de la structuration des organisations paysannes, il s'était révélé que le problème auquel étaient confrontés le paysan et la paysanne est celui du financement de ses activités.

L'éditorialiste de Congo-Agri⁷ signalait que les statistiques avaient montré que le financement du monde rural était très faible et ne préoccupait pas les responsables, les institutions bancaires, ni même les politiques. Face à ce triste constat, le scepticisme avait gagné l'âme des paysans et paysannes et avait donné naissance à diverses initiatives qui n'ont pas répondu à la préoccupation du financement. On peut citer :

- Les coopératives d'épargne et de crédit ;
- Les mutuelles ;
- La caisse d'épargne du Congo.

Toutes ces expériences avaient déçu à cause de la mauvaise gestion des structures créées dont la plupart étaient des initiatives qui venaient d'ailleurs. L'encadrement insuffisant des opérateurs et l'absence d'une politique nationale organisant le secteur de la micro finance avaient fragilisé le secteur et accentué la

⁷ Congo - Agri, n°6 (mars 2008).

pauvreté de la population. D'après David Madimu Kizonzila⁸, 0,01% d'individus, soit 1 personne sur 10.000 en RD Congo avait, en 2008, un compte en banque. En milieu rural, les banques et les structures de micro finance y étaient totalement inexistantes. Si en province, ces structures existaient, elles étaient concentrées dans les grands centres urbains ; alors que plus ou moins 60% de la population vit encore en campagnes. Ces conditions ont favorisé l'application de taux d'intérêt proche de l'usure (20 à 30% d'intérêt), voire plus. En 2013, le Kasai Occidental (actuellement éclaté en deux provinces : Kasai-Central et Kasai) comptait seulement trois banques dont la Banque Centrale du Congo(BCC), BCDC, Raw Bank et deux institutions de micro finance : Caisse d'Épargne du Congo(CADECO) et une coopérative d'épargne et de crédit pour le développement du Kasai-Occidental.

3.2. L'émergence des FONSDÉV au Kasai Occidental.

Les Fonsdev au Kasai occidental, (actuellement éclaté en deux provinces : Kasai-Central et Kasai,) sont nés par l'action de formation et d'accompagnement de l'Institut Africain pour le Développement Economique et social(INADES). Par la suite, l'expérience fut imitée par les associations accompagnées par le projet de sécurité alimentaire de la Caritas Développement Kananga, sous financement du fonds belge de survie et de la Caritas International de Belgique. En effet, après quelques mois d'accompagnement par ledit projet, les paysans de quelques milieux avaient vu leur revenu augmenté et avaient imité une expérience menée par l'INADES dans l'hinterland de la ville de Kananga.

Des premières tentatives menées à Tupaku dans le Secteur Administratif de Matamba en territoire de Kazumba, bien qu'encourageantes n'avaient aucune référence sur le plan organisationnel et structurel. Après ce constat, le projet fut amené à prendre en charge des formations dans ce domaine, qui furent assurées par INADES Formation. Après, d'autres tentatives ont émergé à Mampanya dans le territoire de Dibaya, à Tshiawu dans la commune de Kananga. Outre les échanges d'expériences entre ces structures, le projet avait facilité l'élaboration des statuts et règlement intérieur et leur reconnaissance légale par la Mairie de la ville de Kananga. C'est le cas du FO NSDEV de la localité Kamilombe.

Kamilombe est une localité de la Cité administrative de Matamba dans le territoire de Kazumba. Son FONSDÉV fut fondé sur imitation du Fonsdev de Tupaku, il avait débuté avec 26 membres en 2008 et en comptait 619 au 30 mai 2012. Il a été officiellement installé le 08 août 2010 après avoir obtenu des documents légaux de fonctionnement grâce à l'appui et l'accompagnement du projet de sécurité alimentaire de la Caritas Développement Kananga.

En 2020, les FONSDÉV de Kamilombé et Tupaku ne sont plus fonctionnels comme tant d'autres de la ville pour des raisons qui seront évoquées.

3.3. Organisation structurelle.

Un FONSDÉV comporte les organes traditionnels, à savoir :

- Une Assemblée générale qui est l'organe suprême selon la loi organisant les associations ;
- Un comité directeur, composé d'un président, de son adjoint et d'un secrétariat ;
- Une commission de crédit ;
- Une comptabilité ;
- Un protocole ;
- Une équipe de mobilisation et de sensibilisation.

⁸ MADIMU K David, Les FONSDÉV , une alternative pour le financement du monde rural », in *Congo -Agri*, n°6 (mars 2008).

3.4. La logique fondatrice de l'organisation.

L'organisation mise en place obéit aux us et coutumes selon lesquels ce qui est vu par deux personnes ne laisse de doute. Au lieu d'individus, un FONSDDEV fonctionne avec des organes où l'individu n'est qu'un élément d'un sous ensemble qui est responsable d'une fonction. Selon cette logique, la comptabilité n'est pas une affaire d'un individu comptable, mais plutôt de toute une équipe qui tient la comptabilité. Ainsi le livre de caisse est-il rempli par deux personnes de la comptabilité, contresigné par le secrétaire et le président du FONSDDEV. Le livre de caisse est établi en trois exemplaires dont un reste à la comptabilité, un autre est remis au secrétariat et un troisième au président. De la sorte, la situation de la caisse n'est jamais tenue pour secrète. Cette disposition soutient la confiance, la transparence et la bonne gouvernance.

3.5. Le fonctionnement du FONSDDEV

Le FONSDDEV n'ouvrait ses portes que deux fois par mois, soit le 15 et le dernier jour du mois. Il n'avait pas encore de bâtiments propres. Il fonctionne dans un bâtiment, une maison, sous les vérandas et sous les arbres.

Le travail se réalisait de la manière que voici :

Le comité directeur se réunit le 9 et le 25 du mois pour distribuer les fiches de recouvrement aux recouvreurs des crédits auprès des débiteurs, évaluer le recouvrement, et contrôler le fonctionnement.

Le comité de suivi vérifie la concordance entre les fiches et relève les litiges.

Cette fiche de recouvrement comprend les éléments suivants :

- Le nom, post-nom et prénom du créancier ;
- Le montant de la créance et les intérêts à percevoir
- La mention payée ;
- Le renouvellement de la créance qui équivaut à verser entre la main du recouvreur une somme de mille francs congolais ;
- Le reste de l'argent à percevoir;
- La signature de la personne qui verse l'argent.

Tous ces éléments sont inscrits sur une fiche comportant autant des colonnes que les éléments ci-haut cités. Avant le jour d'ouverture du FONSDDEV, tous les recouvreurs font le tour dans des aires de l'association pour récolter les dus auprès des membres créanciers en retard. Le jour d'ouverture, ils apportent les listes à la comptabilité et non au comptable. Ils versent l'argent perçu à la comptabilité contre un reçu. Un membre qui, après le passage du recouvreur, a eu l'argent peut le verser en passant par sa fiche de recouvrement où se trouve son nom. Après le versement des fonds perçus par les recouvreurs, la comptabilité encaisse le versement et de nouveau, le secrétariat et la présidence contresignent sur la fiche de versement pour attester le montant versé.

• Les épargnes du jour.

Le jour d'ouverture du FONSDDEV, il y a des anciens membres qui viennent pour épargner et de nouveaux adhérents. Le frais d'adhésion, les épargnes des anciens et nouveaux membres, ainsi que le remboursement des créances, constituent une somme, qui sera communiquée à la commission de crédit pour projeter une planification de l'octroi de crédit selon non seulement les demandes, mais aussi selon la disponibilité de la caisse. Pour cela, le versement se fait l'avant midi et l'octroi du crédit dans l'après-midi.

• Les frais d'adhésion.

Le montant s'élevait à 1500 francs congolais. L'adhérent reçoit des explications relatives au fonctionnement du fonds, aux droits et aux obligations. Il paie les frais d'adhésion, et son identité est déclinée dans un registre des membres, détenu par le secrétaire et son adjoint

• **Le registre d'épargne.**

Tableau n° 1 Registre d'épargne

Nom.....Post-nom..... Prénom.....

Date	Epargne solidaire et épargn part sociale	%	Durée	Montant à retirer	%	Signature

Signature du président

Signature du comptable

Source : cahier d'épargne du FONSDEV Kamilombe et Tupaku.

Le registre d'épargne est un grand cahier où chaque membre a une fiche correspondant à une page. Toutes les opérations d'épargne sont portées sur sa page, donc sa fiche. Ce registre est, à chaque jour d'ouverture du FONSDEV, rempli en trois exemplaires. Le président, le comptable et le secrétaire adjoint en reçoivent un exemplaire, chacun à la clôture de la journée.

• **La logique de la tenue du registre d'épargne.**

La confiance et la transparence sont des gages dans les us et coutumes quant aux affaires publiques locales. De 2009 à 2012, l'effectif des membres ayant adhéré à ce FONSDEV est passé de 28 à 619 membres dont 20 étaient de la ville de Kananga. La tenue du registre par trois personnes rassure la conformité des écritures comptables. En effet, une erreur voulue ou accidentelle ne pouvait intervenir sur trois copies à la fois.

Les membres pouvaient à tout moment prendre connaissance de la situation comptable à partir d'un des registres et la comparer à celle d'un autre. En outre, le pouvoir du comptable était filtré par la signature du président et la possession d'un exemplaire par le secrétaire adjoint.

Quant à l'épargnant, il voyait, en signant sa fiche, le montant d'intérêt que son épargne lui procure (7%) et la part qui revient au FONSDEV (3%). Ce fait renforçait son degré de participation en tant qu'ayant des droits et des devoirs.

3.6. La commission de crédit.

Elle est composée de 4 personnes dont un président, un adjoint et de deux aides. Le jour de l'ouverture du FONSDEV, la commission dresse une liste des demandeurs, qui ont payé une somme de 1000 francs congolais de fiche de demande de crédit.

• **Le Formulaire de demande de crédit.**

Le formulaire de demande de crédit introduit un autre élément des us et coutumes locales, à savoir un avaliseur. C'est un membre du FONSDEV qui endosse la responsabilité du non remboursement du crédit par le demandeur. Pendant ce temps, il accepte de ne pas débiter son compte à la hauteur du montant consenti. Ceci garantit au FONSDEV que tout montant sorti à titre de prêt sera remboursé. Cette pratique a réduit très sensiblement le taux des crédits non remboursés qui ont donné lieu à des litiges.

• **Fonctionnement de la commission de crédit.**

Le matin du jour d'ouverture, la commission reçoit des demandes et dresse une liste des demandeurs dont voici le modèle.

Tableau n° 2 Modèle de fiche de demande de crédit

Nom et post nom, prénom	Montant sollicité	Montant délibéré	Montant à accorder

Source : Modèle d'une fiche de demande de crédit du FONSDEV de Kamilombe et de Tupaku.

C'est cette liste qui est approuvée par la présidence et le secrétariat, qui est envoyée à la comptabilité pour que les demandes de crédit soient servies.

3.7. La comptabilité

Le bureau de la comptabilité est composé de deux personnes. Il enregistre les entrées et les sorties des fonds à la fois et en même temps dans trois livres de caisse qui se remplissent seulement deux fois par mois. Cette pratique est conforme aux théories de la structuration et de l'organisation des associations classiques. Mais la tenue du livre en trois exemplaires se réfère à la tradition qui stipule que les affaires importantes susceptibles d'opposer les gens se débattent cartes sur table. Cette pratique garantit la transparence, la paix et la justice. La recherche de ces trois vertus se manifeste également dans les autres dispositions du règlement intérieur : Les frais perçus pour une demande de crédit (1000fc ou francs congolais), une reconduction d'une créance (1000francs congolais), et autres fonds sont centralisés et redistribués, à part égale à tous les membres du comité et chaque fois que le FONSDEV organise des services.

3.8. Le recouvrement.

Au moins 4 à 5 jours avant la date de fonctionnement, les recouvreurs reçoivent chacun de la comptabilité, une liste des débiteurs d'une aire géographique. Chaque débiteur qui rembourse, signe au regard du montant correspondant à son nom et s'il ne paie pas la totalité, le principal et les intérêts du mois sont convertis en un nouveau crédit.

Il y a dans cette pratique les relations face à face et le climat de confiance. Les membres d'une aire géographique se contrôlent mutuellement et peuvent aider un membre défaillant à se relever. Aussi toute tentative de fraude est-elle dénoncée avant l'heure car les projets des uns sont connus des autres.

4. Quelques réalisations importantes du FONSDEV Kamilombe.

D'après les rapports de la comptabilité 2009, le montant le plus petit accordé est de 20.000 francs congolais, soit environ 21\$ contre 150.000 francs congolais ou 164\$. Sans entrer en détails de ce à quoi est utilisé le montant accordé sous forme de crédit, signalons que le taux d'intérêt appliqué par les usuriers va de 20 à 50% selon les conventions alors que celui du FONSDEV est de 10% du montant sollicité. Le crédit accordé est orienté vers le commerce (70%), le reste est englouti par les besoins d'éducation des enfants (17%), l'alimentation (9%) et autres (4%). Grâce au FONSDEV, un infirmier a ouvert un centre de santé, des orphelins (4) ont pu payer les frais d'études supérieures et universitaires, deux personnes ont acheté chacune une moto, 10 maisons en dur ont été construites et d'autres étaient en cours ; trois personnes avaient acheté des parcelles. Une pirogue, achetée grâce au FONSDEV, aidait à la traversée sur la rivière Lulua et deux étaient en construction.

Alors qu'avant 2015, ce FONSDEV se proposait que le 3% d'intérêts destinés à la structure remplaceraient les parts sociales et financeraient la construction d'un bureau propre au FONSDEV v, on avait contre vents et marées assisté à des surprises que nous présentons au point ci-dessous.

4.1. Des revers de la médaille.

Le succès de quelques années (création d'autres FONSDEV, augmentation croissante des membres, des investissements sur fonds propres, etc), connu à Tupaku comme à Kamilombe, n'a duré que quelques années à cause de plusieurs enjeux que nous abordons avec l'analyse du FONSDEV Tupaku.

Tupaku est le nom d'une rivière d'où plusieurs villages viennent prendre de l'eau. A la mise sur pied du premier FONSDEV dans le village Mpolesha, village partageant des limites avec les villages Shamatengu, Katshiabala, Kamilombe et Mikalayi, dans le territoire de Kazumba au Kasai-Central, le FONSDEV fut baptisé du nom de Tupaku, la rivière Tupaku qui les unit. Son succès fut tel que l'effectif des membres ainsi

que le capital social, constitué par les épargnes solidaires allaient toujours grandissant. Ce fut ainsi qu'il avait donné naissance à deux autres FONSDDEV, à savoir Kamilombe et Mikalayi. Mais ce succès apparent n'avait pas duré comme nous le verrons plus loin.

4.2. Des réalisations qui ont entraîné la chute du FONSDDEV.

Ce FONSDDEV a accordé du crédit et constitué des fonds propres à partir de 3% d'intérêts. Grâce à ces fonds propres, il a commis des erreurs de les réinvestir sans tenir compte de la répartition géographique des villages des membres associés : payer des études des étudiants, entamer la construction des bureaux, acheter des moulins, etc. Mais quand les membres venant des villages où aucun investissement n'était consenti par le FONSDDEV, ils ont pensé à leurs intérêts stratégiques, ils se sont rendus compte qu'ils sont exploités et le non remboursement des prêts avait commencé, empêchant le FONSDDEV de continuer à fonctionner. Le FONSDDEV a été obligé, cette fois -ci, de puiser dans les fonds propres pour rembourser avec intérêt les épargnes des membres. Pendant cette période, les membres du comité de gestion, qui avaient une double casquette : travailleurs et membres ont opéré des dépenses de fonctionnement en la qualité de travailleurs du FONSDDEV. Ce qui, de nouveau, avait diminué la capacité financière opérationnelle du FONSDDEV.

Devant cette situation délicate, la solidarité a cédé sa place au profit personnel, la transparence, la paix et la justice sont minés par l'insuffisance du contrôle de l'information, par sa confiscation, au travers de la non- tenue des réunions et des absences des uns et des autres et par des opérations clandestines de recouvrement, etc.

Cette difficulté a été rencontrée par tous les FONSDDEV, y compris ceux accompagnés en permanence par INADES⁹. Le tableau ci-après traduit la situation de l'évolution des effectifs. Les autres FONSDDEV n'ont pas livré des données chiffrées, mais reconnaissent la difficulté et l'erreur commise, celle d'avoir tenu compte des intérêts immédiats sans faire allusion aux intérêts stratégiques des membres.

Tableau n° 3 Evolution des effectifs du FONSDDEV Kamilombe

Années	2009	2010	2011	2012
Effectifs	106	188	281	81

Source : FONSDDEV Kamilombe

Commentaires :

L'analyse de l'évolution des effectifs montre clairement qu'après l'année 2011, année durant laquelle les membres fondateurs ont, au vu du montant de fonds propres, constitués par les 3%, pris la résolution d'entamer la construction du bureau dans un des villages. C'est pendant cette période que les membres dissidents n'ont pas remboursé les emprunts et ont ouvert des FONSDDEV parallèles dans leurs villages respectifs.

C'est ici que l'on peut déplorer l'absence d'une structure ayant en charge la supervision des FONSDDEV pour limiter l'asymétrie d'informations. En effet, les emprunteurs ont dévié en connaissance de cause. La somme devant être investie dans la construction du bureau à Tupaku valorisait un village au détriment des autres dont les membres avaient participé à la constitution du fonds de réserve.

Cette réduction d'effectifs montre la position des femmes quant à la prise d'une décision importante. Elles sont entraînées par leurs maris et par les ressortissants de leurs villages respectifs. L'évolution des effectifs

Journées du Développement de l'ATM 2012, Mobilités internationales, déséquilibres et développement : vers un développement durable et une mondialisation décarbonnée ? Du 11 au 13 juin 2012-Orléans/France.

des membres selon le sexe montre cela.

Tableau n°4 Evolution des effectifs des membres selon le sexe

2009		2010		2011		2012	
H	F	H	F	H	F	H	F
78	28	130	55	218	63	60	21

Source : FONSDDEV Kamilombe

Etudiant la micro finance, E. Duflo¹⁰ a identifié deux problèmes essentiels pour tout marché du crédit : il s’agit de l’aléa moral et l’anti-sélection. L’aléa moral désigne une situation où l’emprunteur se comporte mal en connaissance de cause. Les membres de ces FONSDDEV ont expressément réduit les activités car estimant que leurs intérêts stratégiques ne sont pas pris en compte ; alors que l’anti-sélection désigne une situation où l’emprunteur possède des informations qu’il ne fournit pas au prêteur. Pour cet auteur, l’analyse économique du marché du crédit n’est pas la seule possible, car les études politiques et sociologiques ont démontré les relations de pouvoir et l’importance de la structure sociale dans la relation entre emprunteur et prêteur, notamment en milieu rural où la pauvreté peut engendrer la pauvreté comme l’a si bien démontré l’évolution des effectifs des membres de FONSDDEV sous examen.

4. Quelques contradictions et des voies de sortie :

1. La qualité de membre, à la fois comme membre client et travailleur au sein du comité de gestion a posé problème partout dans les FONSDDEV. Il serait souhaitable que des personnes engagées, avec le statut de travailleurs, s’occupent de la gestion ;
2. La répartition égalitaire des bénéfiques qui ne privilégie pas la hiérarchisation verticale, mais plutôt horizontale a fini par être source de division et une cause d’affaiblissement du système d’épargne et de crédit. Des jeunes finalistes pourraient être engagés et payés comme travailleurs. Ainsi, un contrôle digne, efficace et durable serait possible par les membres propriétaires ;
3. Les organes ont bien fonctionné pendant la phase de sensibilisation. Celle-ci n’a tenu compte que des aspirations quotidiennes et non des intérêts stratégiques des membres et de leurs villages respectifs. Il faudrait que toute affectation des fonds propres, fruits des sacrifices des uns et des autres, soit l’objet d’une planification précédée d’une étude faite avec le concours d’une assistance extérieure, car l’étude a révélé que la plupart des membres en retard de remboursement étaient issus de villages éloignés du village d’implantation de FONSDDEV et ont d’autres FONSDDEV en mouture ;
4. Dès une moindre difficulté, les textes légaux (statuts et règlement intérieur) sont tombés dans les oubliettes. Ceci dénote de l’inexistence d’accompagnement du programme d’appui en micro finance par les services publics ad hoc, spécialement en milieu rural. Les coopératives d’épargne et de crédit de Bukavu au Sud Kivu ont été encadrées par des Chargés de pratique professionnelle de l’institut supérieur de développement rural pendant plusieurs années avant de devenir indépendantes ;
5. L’harmonie entre les membres règne tant que les intérêts des uns et des autres sont garantis. Dès un moindre dérapage, la solidarité est entamée et des conflits naissent
6. avec un cortège des divisions familiales, claniques, d’allogénie et d’autochtogénie, etc. ;

¹⁰ DUFLO, E., *La politique de l'autonomie. Lutter contre la pauvreté(II)*, éd, du Seuil, Paris, Janvier 2010, p. 13.

7. Faute d'un cadre de référence et d'une autorité institutionnelle opérationnelle en micro finance, le pouvoir, l'autorité et la force se répartissent entre les membres n'ont reposé que sur quelques individus en fonction de leurs positions sociales plutôt que sur les organes prévus par l'organisation.
8. Les femmes membres des FONSDEV étaient entraînées par leurs époux et les ressortissants de leurs villages respectifs sans aucune protestation.

CONCLUSION

Les voies empiriques de développement sont possibles dans nos milieux sociaux. Mais tout développement repose sur trois acteurs : l'Etat qui est le pouvoir régulateur, la population sur laquelle repose la responsabilité première des actions de développement et les organisations, notamment paysannes, toutes catégories confondues. La réflexion que nous avons menée sur les FONSDEV a révélé pas mal de dynamismes paysans prometteurs, l'importance d'un appui pour propulser la population sur la voie de changement, appui qui suppose des agences d'aide au développement qui puissent consentir des investissements à fonds perdus et l'impérieuse nécessité de la présence active de l'Etat comme force de régulation. Si entre les trois acteurs, une cohésion permanente n'existe pas et qu'un ou deux démissionnent en laissant la responsabilité à l'un ou aux deux autres, l'expérience présente des limites.

La notion des biens privés et publics constitue une matière sur laquelle axer la sensibilisation, car selon la conception traditionnelle y relative, une ligne de démarcation n'est pas toujours perceptible. De ce fait, les services d'appui à la micro finance devraient être, non seulement disponibles, mais aussi fonctionnels sur une grande partie du territoire. La non perception du rôle de l'Etat rend le terrain très glissant pour des expériences neuves. L'analyse d'un fonds de solidarité pour le développement nous a permis de ressortir quelques principes de gestion qui tiennent compte des us et coutumes et susceptibles de contourner l'épineux problème de gestion non participative, non transparente, non durable, à savoir :

- Une tenue du livre de caisse en trois exemplaires, détenus séparément par la présidence, le secrétariat et la comptabilité ;
- Une comptabilité assurée par une équipe au lieu d'un individu : la présidence, le secrétariat et la comptabilité ;
- Un livre de caisse tenu en trois exemplaires remplis simultanément par la comptabilité ;
- Une souplesse dans les procédures de gestion financière.
- Les fonds font l'objet d'une gestion souple.
- Le carnet d'épargnant donne la situation financière de chaque membre, de telle manière que les avoirs de chacun soient connus des autres.
- Au lieu d'organiser le service de FONSDEV tous les jours, il ne s'organise que deux fois par mois. Les fonds qui entrent dans la caisse l'avant midi, en sortent l'après-midi ; c'est dire retournent aux membres sous forme des crédits qui produisent des intérêts pour les membres et des moyens de fonctionnement pour la structure FONSDEV.
- Cependant une planification non stratégique a fini par affaiblir ce système, ce qui appelle une intervention et un accompagnement de l'Etat et des agences en développement.
- Le fait de ne pas rembourser des fonds traduirait à certains niveaux une volonté des gens d'être des sujets historiques et non des simples objets.
- Les conflits qui en découlent ne sont ni bons ni mauvais, ils sont des conflits.

Dans ce contexte, l'action de ce genre des structures est à accentuer sur la rentabilité financière que la portée de services. La faiblesse de la représentation des femmes n'améliore pas leur statut et leur pouvoir

de négociation au sein du ménage comme transformatrices de la vie. Mais le secteur de l'épargne et de crédit conserve son pesant d'or en milieu paysan, cependant le contexte actuel appelle une révision en profondeur de tous les secteurs pour une paix, une justice et des institutions efficaces et durables. Pour l'instant, l'avenir se dessine toujours nébuleux.

BIBLIOGRAPHIE

1. BASTIDE, R., « Prométhée ou son vautour. Essai sur la Modernité et l'Anti-Modernité » in *Archives International-; de la coopération et du développement*, n° 36, juillet-Décembre; 1974.
2. DUFLO, E. : *La politique de l'autonomie, lutter contre la pauvreté*, éd, du Seuil, Paris 2010. www.editionsduseuil.fr
3. KABUYA KALALA, François, « Entrepreneurial féminin et micro-finance en RDC : un état des lieux », in *Congo-Afrique*, n° 408.
4. KAZADI KIMBU MUSOPUA, Notes du cours de sociométrie, UNIKAN, Kananga 2012.
5. MADIMU K., D., « Les fonsdev, une alternative pour financement du monde rural », in *Congo-Agri*, n°6, mars 2008.
6. MOUANDJO, B., LEWIS, P., *Crise et croissance en Afrique* Harmattan, Paris 1093.
7. MWAMBA KABWASA, *Le Likelemba, frein ou moteur aux habitudes d'épargne*. Travail de fin d'études, I.S.E.S Bukavu 1975-197
8. NGALAMULUME TSHIEBUE G., *Les expériences alternatives de financement du monde rural : Cas des Fonds de Solidarité pour le Développement « FONSDEV » au centre de 1: RD Congo, 28èmes Journées du Développement de l'ATM 2011 Mobilités internationales, déséquilibres et développements vers un développement durable et une mondialisation décarbonnée ? Du 1 au 13 juin 2012-Orléans /France.*